



Ambulancier

Diplôme d'État de niveau 3 – RNCP 36542

Mise à jour le
19/07/2024

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE

- Comprendre le contexte général sanitaire, social et professionnel du métier.
- Réaliser un recueil de données cliniques et le transmettre.
- Connaître et maîtriser les gestes techniques propres à la profession.
- Acquérir un comportement adéquat envers le patient, son entourage et l'équipe de travail.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Pas de diplôme, ni d'expérience pour accéder aux écoles partenaires du CFA Sanitaire et Social BFC.
- Avoir une promesse d'embauche en apprentissage.
- Avoir 3 ans de permis de conduire (B) ou 2 ans si conduite accompagnée ; et en état de validité.
- Avoir l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduire d'ambulance.
- Avoir un certificat médical de non-contre-indication à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé, et avoir un passeport vaccinal à jour.

DURÉE DE LA FORMATION

- 12 mois

DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION

- En fonction de certains parcours de formation préalablement suivis, les candidats peuvent bénéficier d'allègements ou dispenses de formation.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 770H

- BLOC 1 : Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions.
- BLOC 2 : Réalisation d'un recueil de données cliniques et mises en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence.



- BLOC 3 : Transport du patient dans le respect des règles de circulation et sécurité routière.
- BLOC 4 : Entretien de matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention.
- BLOC 5 : Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité/gestion des risque.

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- 7 semaines de formation pratique sur le terrain, réparties selon le planning de formation.
- Des stages au sein de structures différentes de l'employeur qui sont obligatoires pour la certification au diplôme.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours magistraux, travaux dirigés.
- Travaux de groupe.
- Séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des compétences théoriques et pratiques tout au long de la formation

INSCRIPTION ET RENTREE

- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrée

POURSUITE D'ÉTUDES

- Vers les filières éducatives et sociales et sanitaires : DE EJE, DE Infirmier, DE Infirmier puériculteur

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap. Une référente handicap en Bourgogne : Stéphanie DE DEUS (07 88 89 38 64).
- Une référente handicap en Franche-Comté : Meriem BENAÏSSA (06 47 56 78 02)

COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

